

La domotique n'a plus de secret pour les collégiens

Ouverture motorisée de la porte, commande pour l'éclairage... la domotique s'invite dans une classe de Noël-du-Fail pour favoriser l'accessibilité et faire des économies d'énergie.

Le projet

Frédéric Druais est professeur de technologie au collège Noël-du-Fail. Pour « **donner un sens humain à sa matière** », il a décidé de mener un projet innovant avec trois classes.

« **Ce projet consiste à domotiser la salle de technologie afin de la rendre accessible aux personnes handicapées et en même temps, réduire les dépenses d'énergie** », rappellent les élèves.

Le professeur a mis au point un système de chauffage, d'éclairage et de commande de volets. Ce sont les élèves qui ont créé le système, en choisissant les capteurs par exemple. « **Ils ont tout de suite été séduits par ce projet concret** », explique ce dernier.

Une aide de 1 200 € du Département

Pour les 4^e, le projet entre dans sa deuxième phase. Afin d'échanger sur les applications pratiques du dispositif, et notamment l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, plusieurs personnes étaient présentes dans la salle de cours, mardi.

Roger, dans son fauteuil roulant, n'a pas manqué d'émouvoir la salle en expliquant « **qu'il est paralysé depuis trente-sept ans et que seul le haut de son corps était encore vivant** ».

Il était accompagné de Tiphaine, ergothérapeute à l'Association des paralysés de France. Elle s'intéresse à l'évaluation, la réadaptation et la rééducation des personnes qui souffrent d'un handicap moteur, psychique ou sensoriel. Elle a aidé Roger à trouver un fauteuil qui l'aide dans sa vie quotidienne.

Mathilde Le Pluart, référente territoriale au Département pour accompagner les établissements dans leurs projets éducatifs, était également présente avec Solène Debois, chargée de développer le plan numérique éducatif départemental pour les collèges.

Le projet coûte 1 700 € et le Département a donné une aide de 1 200 €. « **C'est un projet innovant, que l'on veut soutenir**, explique Mathilde. **Il permet l'égalité des chances, la lutte contre l'exclusion, et la protection de l'environnement.** »

Solène Debois complète : « **L'utilisation du numérique est ici réalisée autour d'un projet porté par les élèves, les enseignants et la direction du collège, au service des valeurs citoyennes. Le numérique devient un outil qui prend tout son sens.** »